

GAZA

Halte au massacre !

Cessez le feu immédiat !

Levée de l'état de siège

Samedi 20 janvier 2024

106^e jour et 15^e semaine de l'offensive

israélienne sur la Bande de Gaza et la Cisjordanie.

Jusqu'au 7 octobre 2023, nous imaginions la Bande Gaza comme un camp de concentration, surpeuplé et dévasté par les guerres précédentes, le blocus, la misère, la pollution et l'enfermement. Elle était tout cela mais elle était aussi un lieu de vie et de joie, avec ses promenades le long de la mer, ses cafés et ses restaurants, ses sites historiques, ses universités, ses vergers, son zoo et... ses habitants.

Nous connaissons les chiffres : **24100 palestinien-ne-s assassiné-e-s** (femmes , enfants principalement) mais aussi des hommes arrêtés et déportés, on ne sait où ?

60 000 blessé-e-s en manquant de soins

7 000 personnes disparues sous les décombres (dont 4400 enfants)

Et **2 millions de déplacés** dans un contexte épouvantable de famine , d'absence d'eau , de médicaments , de sécurité puisque Israël poursuit ses bombardements dans des zones où il leur a été demandé de se retrouver !!

*Mais aussi en Cisjordanie : **339 palestinien-e-s assassiné-e-s***

*dont **88 enfants, 4 199 blessés .. 8 800 personnes emprisonnées** (7 décès)*

Il y a maintenant trois mois, Israël lançait une agression totale contre la bande de Gaza et le peuple palestinien en riposte à l'attaque des commandos du Hamas le 7 octobre.

Trois mois de massacres, de transferts forcés, de destructions massives : Israël bombarde, affame, tue la population de Gaza, territoire dévasté, « lieu de mort inhabitable ».

Trois mois de mobilisation des peuples de nombreux pays, dont la France, pour exiger un cessez-le feu immédiat et permanent, et que s'arrête ce nettoyage ethnique programmé.

Mais aussi trois mois de soutien inconditionnel (puis très modérément critique) à Israël de nos gouvernants qui n'ont toujours pas condamné les crimes de guerres, crimes contre l'humanité, crime de génocide commis par l'armée israélienne à l'encontre du peuple palestinien.

Car c'est bien un génocide qui est en cours dans la Bande de Gaza comme l'a démontré la Fédération internationale des Droits Humains (FIDH) [dans une résolution très complète](#).

Le génocide est un crime dont il convient de vérifier la définition en droit : il s'entend «d'actes commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux». Parmi ces actes, « le meurtre des membres du groupe », « la soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ».

Pour qu'un génocide soit avéré, il faut que l'intention de destruction soit prouvée. Or, on ne compte plus les [déclarations de responsables israéliens prônant la destruction](#) de tout ou partie de la population palestinienne considérée comme collectivement responsable.

Et pourtant, toujours pas de cessez-le-feu, toujours pas de sanction contre Israël dont l'impunité reste intacte depuis 75 ans !

Marie Noëlle Blavet Présidente AFPS 22 St-Brieuc